



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 février 2026

LE RECTEUR CONDAMNE FERMEMENT L'AGRESSION D'UNE ENSEIGNANTE DU LYCÉE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY PAR UNE ÉLÈVE

Lundi 23 janvier 2026

Ce lundi 23 février 2026 à 13h30, une enseignante du lycée professionnel Julien de Rontaunay à Saint-Denis a été agressée, la faisant chuter au sol, par une élève de la classe.

L'élève auteure des faits a immédiatement fait l'objet d'une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement à titre conservatoire, dans l'attente d'un conseil de discipline qui sera réuni mi-mars au retour des vacances scolaires.

L'enseignante a déposé plainte auprès des forces de l'ordre et bénéficie de la protection fonctionnelle.

Une cellule de soutien psychologique sera mise en place demain matin par l'établissement.

Le recteur exprime à l'enseignante victime de cette agression son soutien plein et entier. Il appelle à la plus grande fermeté face de tels actes d'agression inadmissibles.

Il se rendra sur place demain matin afin de témoigner sa solidarité à l'ensemble de la communauté éducative.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9